

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

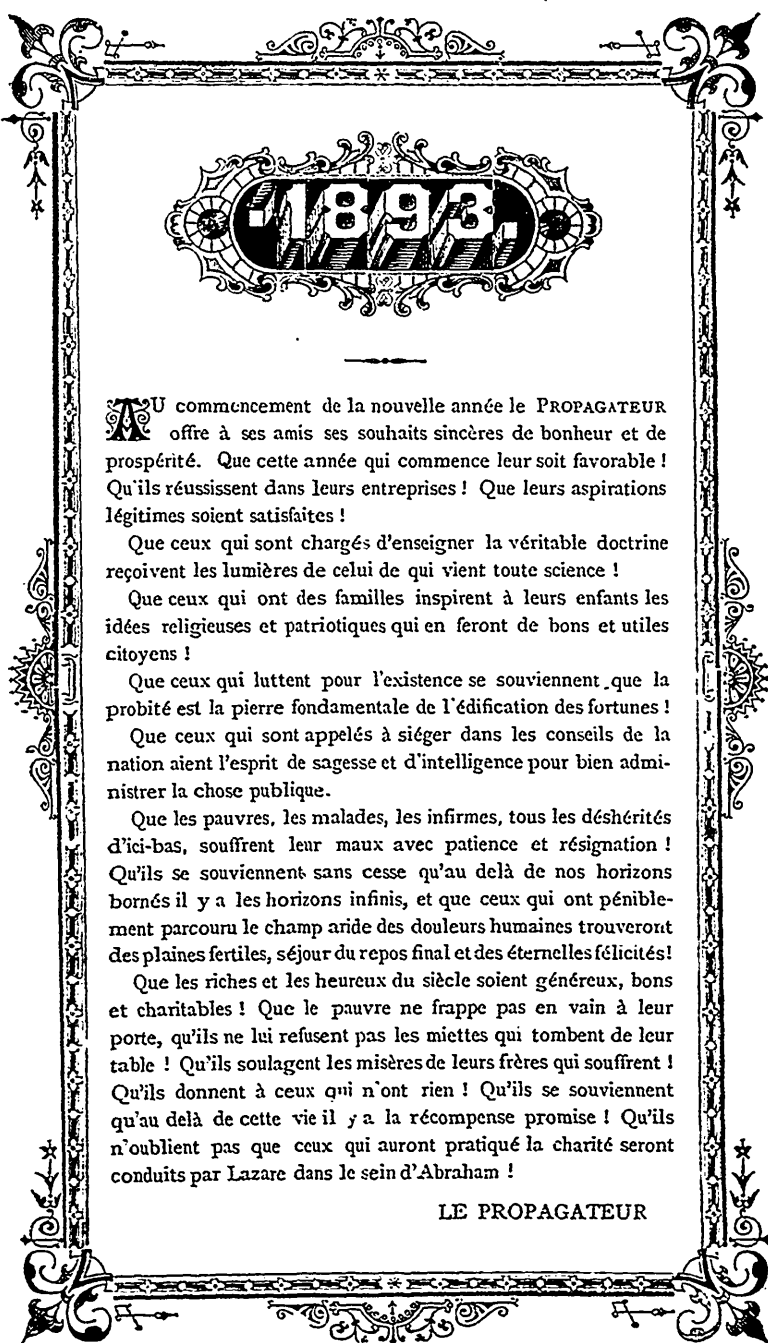
Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



1899

AU commencement de la nouvelle année le PROPAGATEUR offre à ses amis ses souhaits sincères de bonheur et de prospérité. Que cette année qui commence leur soit favorable ! Qu'ils réussissent dans leurs entreprises ! Que leurs aspirations légitimes soient satisfaites !

Que ceux qui sont chargés d'enseigner la véritable doctrine reçoivent les lumières de celui de qui vient toute science !

Que ceux qui ont des familles inspirent à leurs enfants les idées religieuses et patriotiques qui en feront de bons et utiles citoyens !

Que ceux qui luttent pour l'existence se souviennent que la probité est la pierre fondamentale de l'édification des fortunes !

Que ceux qui sont appelés à siéger dans les conseils de la nation aient l'esprit de sagesse et d'intelligence pour bien administrer la chose publique.

Que les pauvres, les malades, les infirmes, tous les déshérités d'ici-bas, souffrent leur maux avec patience et résignation ! Qu'ils se souviennent sans cesse qu'au delà de nos horizons bornés il y a les horizons infinis, et que ceux qui ont péniblement parcouru le champ aride des douleurs humaines trouveront des plaines fertiles, séjour du repos final et des éternelles félicités !

Que les riches et les heureux du siècle soient généreux, bons et charitables ! Que le pauvre ne frappe pas en vain à leur porte, qu'ils ne lui refusent pas les miettes qui tombent de leur table ! Qu'ils soulagent les misères de leurs frères qui souffrent ! Qu'ils donnent à ceux qui n'ont rien ! Qu'ils se souviennent qu'au delà de cette vie il y a la récompense promise ! Qu'ils n'oublient pas que ceux qui auront pratiqué la charité seront conduits par Lazare dans le sein d'Abraham !

LE PROPAGATEUR

BULLETIN

20 décembre, 1892.

•• Il est arrivé Jernièrement en Angleterre deux évènements qui contrastent singulièrement avec les persécutions d'autrefois. Je veux parler de la remise du pallium à l'archevêque de Westminster et de l'élection de Mr Knill, catholique pratiquant, comme Lord maire de Londres.

Je rends compte plus bas de ces deux évènements significatifs et remarquables.

* * *

•• L'élection annuelle du Lord-Maire de Londres a eu lieu à la St-Michel, 29 septembre. L'élection a lieu à cette date en vertu d'une des anciennes coutumes catholiques conservées par la protestante Angleterre. Cette année le choix est tombé sur un catholique *pratiquant*, Mr Stuart Knill, quoiqu'il ait déclaré franchement qu'il briserait avec les traditions et que, contrairement à l'usage suivi par ses prédécesseurs, il aurait son chapelain catholique et qu'il n'assisterait pas officiellement aux cérémonies religieuses protestantes à St-Paul de Londres, à St-Laurent, etc.

Cette élection d'un catholique qui ne craint pas de s'affirmer indique que la tolérance religieuse a fait d'immenses progrès en Angleterre, et qu'il est loin le temps où nos coreligionnaires étaient traqués comme des bêtes fauves.

Il existe cependant encore certaines inhabilités dont sont frappés les catholiques et quelques charges supérieures qui ne peuvent pas leur être confiées. Ces derniers vestiges des temps de persécution disparaîtront bientôt, il faut espérer. Il y avait un catholique dans le dernier ministère Salisbury, Mr Matthews, et il y en a deux dans le ministère Gladstone ; ce sont lord Ripon, ministre des Colonies, et sir Charles Russell, procureur-général. La chambre des Lords compte plusieurs catholiques parmi ses membres et des emplois publics très importants sont aussi confiés à des catholiques.

Espérons aussi qu'avant longtemps des juristes catholiques feront partie du conseil privé. C'est le désir ardent des catholiques du Canada, surtout depuis les *singuliers* jugements de ce haut tribunal dans l'affaire Guibord et dans la question des écoles de Manitoba.

Mr Knill est le 2^{ème} lord maire catholique de Londres. Son prédécesseur catholique, élu il y a deux ou trois ans, a été Mr Keyser, d'origine Belge. Malheureusement il n'était pas doué d'une grande fermeté, car il suivit l'usage des lords-maires en acceptant un aumônier *officiel* protestant et en assistant *officiellement* aux cérémonies religieuses protestantes auxquelles les lords-maires assistent en cette qualité. " Cela " dit un journal, " ne lui attira que le mépris, comme il arrive chaque fois que, par respect humain, on commet une lâcheté analogue."

Le 9 novembre, jour de l'entrée en fonctions du nouveau lord-maire, la procession et le banquet traditionnels ont eu lieu. Malgré les efforts de l'association anti-papale de Londres, la procession n'a pas été troublée.

Contrairement à l'usage suivi, le premier ministre, Mr Gladstone, n'a pas assisté au banquet. Dans sa lettre d'excuse il félicite le lord-maire de son courage en affirmant hautement ses croyances religieuses. Le gouvernement était représenté par lord Kimberley, secrétaire d'état pour l'Inde.

* * *

•• Le 16 août, un délégué spécial du pape, l'archevêque de Trébisonde a remis le pallium à Mgr Vaughan, archevêque de Westminster. Cette cérémonie qui a été très solennelle et à laquelle assistaient trente évêques, un nombreux clergé, plusieurs ambassadeurs et des représentants de la noblesse catholique anglaise, a eu lieu à Londres dans l'oratoire de Brompton.

C'est la première fois depuis l'année 1556 qu'une semblable cérémonie a lieu en Angleterre. Les prédécesseurs de Mgr Vaughan, les cardinaux Wiseman et Manning avaient reçu le pallium à Rome même. C'est sous le règne de Marie Tudor qu'eut lieu la dernière remise de pallium et c'est le cardinal Pole ou Poole qui en fut investi. Ce cardinal, né en 1500, mourut en 1558. Sa tête fut mise à prix par Henri VIII à qui il reprochait son apostasie. Après la mort de ce prince,

sa fille Marie rétablit le catholicisme et le cardinal Pole reprit l'exercice de ses fonctions.

* * *

* * Plusieurs catéchismes en France ont été déferés au conseil d'Etat pour les faire condamner à cause de leurs dispositions concernant le devoir électoral, les droits de l'église, le mariage civil et le divorce. La persécution, qui ne perd aucune occasion de s'affirmer, a honteusement réussi, et les catéchismes d'Aix, de Reims et de Luçon ont été condamnés au mépris des droits sacrés de l'Eglise, du bon sens et même du concordat qui est la loi qui régit en France les rapports entre le pouvoir civil et le St-Siège. Le conseil d'Etat, à la dévotion de la Franc-maçonnerie, de la Juiverie, et de tous les persécuteurs qui d'honorent le beau pays de France, a prononcé les déclarations d'abus et ordonné la suppression des passages incriminés, passages qui ne sont que la reproduction de l'enseignement du St-Siège et de la doctrine catholique.

* * *

* * La corruption a été l'ordre du jour dans la dernière campagne électorale aux Etats-Unis et elle a fait son œuvre nefaste. Plusieurs millions de piastres ont été jetées en pâture à l'électorat. Les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir l'ont employée sur une vaste échelle.

Le mal est tellement grand et ses conséquences sont tellement funestes que les honnêtes gens des deux partis sont épouvantés. Ils demandent avec instance une législation sévère pour extirper ce mal social qui a déjà de si profondes racines.

Un républicain éminent, Mr Chauncey M. Depew, vient, dans une assemblée publique, de jeter le cri d'alarme. Il demande avec instance à Mr Cleveland et à son parti d'édicter des peines sévères contre la corruption et il lui promet la plus cordiale co-opération du parti adverse.

* * *

* * Mr W. E. Russell l'homme sympathique par excellence et le grand ami des Canadiens français des Etats-Unis, a été élu de nouveau gouverneur du Massachusetts. La popularité de cet homme est telle que dans un état où les républicains sont maîtres, il a réussi, lui démocrate et partisan de Cleveland, à obtenir une majorité dépassant 2000 voix. Cette victoire est d'autant plus éclatante qu'elle a été gagnée le jour même où le parti démocrate se faisait battre dans le même état dans la lutte pour la présidence. Mr Russell est encore qu'un jeune homme à peine âgé de trente et quelques années et ses partisans jettent déjà les yeux sur lui pour une prochaine élection présidentielle. Les Canadiens-français du Massachusetts, républicains comme démocrates, ont tous voté pour lui tant sa popularité est grande parmi eux. Nous nous réjouissons bien sincèrement de ses succès et nous lui en souhaitons de plus éclatants dans un avenir prochain.

* * *

* * Le premier ministre de la Province de Québec, Mr de Boucherville, a donné sa démission et un nouveau cabinet a été formé par Mr Taillon, ex-ministre sans portefeuille et député de Chambly. Mr Taillon a gardé dans son cabinet tous les anciens ministres, moins Mr de Boucherville. On ne sait pas encore si Mr Taillon va apporter des modifications au programme politique de son prédécesseur. Comme ministre sans portefeuille, Mr Taillon n'avait pas de traitement. En devenant ministre salarié il est obligé de se faire réélire. En conséquence une nouvelle élection va avoir lieu dans Chambly. La nomination se fera le 29 décembre et la votation aura lieu le 5 janvier. Le ministère de Boucherville a duré un an moins quelques jours.

* * *

* * Sont nommés :

1^o Sénateurs : Messieurs J. A. Bernier, pour Manitoba; Auguste Réal Angers, pour Québec; Mackenzie Bowell, pour Ontario et Clarence Primrose pour la Nouvelle-Ecosse. Monsieur Bernier est natif de la province de Québec. Il a pratiqué comme avocat à St-Jean. Il remplace Mr Gira. d. Mr Angers est nommé pour la division de la Vallière en remplacement du Dr A. H. Paquet. Mr Bowell

remplace feu Mr Alexander. Mr Primrose succède à Mr Grant *décédé dernièrement*

2° Coroner conjoint à Montréal, Mr Edmond McMahon, avocat, ancien journaliste et greffier de la cour de Police.

3° Membre du Conseil de l'Instruction publique, monsieur Thomas Chapais, M. C. L. Il remplace le juge Bossé qui a donné sa démission.

4° Juge en chef de la Cour Suprême Mr le juge S. H. Strong. Il est né en Angleterre en 1825 et il a été admis au barreau du Haut Canada en 1848. Lorsque j'ai annoncé cette nomination, à la page 549, elle n'était pas encore faite.

* * *

•• Sont *décédés dernièrement* :

1° Camille Rousset, historien éminent et membre de l'Académie Française où il avait remplacé Prévot-Paradol. Il était âgé de 71 ans. Comme Xavier Marmier, son collègue à l'Académie, Mr Rousset était un franc catholique.

2° Mgr Vérius le plus jeune évêque catholique du monde. Il n'avait que 32 ans et il comptait trois années d'épiscopat. Il était le premier apôtre de la Nouvelle-Guinée.

3° Mgr Hais, évêque de Kœnig-Graetz en Bohême.

4° Dom Paul Piolin, savant bénédictin, à l'âge de 76 ans. Il avait fait sa profession monastique il y a 51 ans. Son principal ouvrage est une savante histoire de l'Eglise du Mans.

5° Mgr Dumont, évêque de Tournay, en Belgique.

6° L'Hon. Richard Bellamy, membre de l'ex-conseil législatif du Nouveau-Brunswick. Avant de faire partie du conseil législatif il avait représenté le comté de York dans l'Assemblée législative. Il était libéral.

7° L'Hon William Ross, ancien ministre de la milice dans le cabinet McKenzie.

8° Sir Adams G. Archibald, ancien lieutenant gouverneur de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et de la Nouvelle-Ecosse. Il est né à Truro, N. E. le 18 mai 1814. Il a été ministre provincial à la Nouvelle Ecosse, et ministre fédéral dans la première administration MacDonald. Il a représenté Colchester aux Communes du Canada.

* * *

•• Sont élus :

1° Député fédéral d'Assiniboine-Est, Territoires du Nord-Ouest, Mr W. W. Macdonald, conservateur. Il remplace Mr Dowdney nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie anglaise. Mr Macdonald est né dans le comté de Missisquoi, province de Québec, en 1844. Il est cultivateur.

2° Député fédéral de St-Jean, N. B., Mr John A. Chesley, conservateur indépendant. Il remplace Mr Charles N. Skinner qui a donné sa démission.

3° Député fédéral de Kent, N. B., Mr McInerney, conservateur indépendant. Il remplace le Dr Léger *décédé dernièrement*. Ses adversaires étaient deux Acadiens français. Mr J. O. Leblanc, libéral, et Basile Johnson, conservateur.

Depuis le décès du Dr Léger, les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont plus de représentant de leur race dans la chambre des Communes.

5° Député local de Wallace, Territoires du Nord-Ouest, Mr J. Isinger, conservateur. Il remplace Mr J. Reaman, *décédé*. Mr Reaman était membre de l'administration Cayley. Cette élection a été la cause de la démission de Mr Cayley qui se trouvait avec une minorité de deux voix. Il a été remplacé par Mr Haultain son prédécesseur immédiat à la tête de l'exécutif.

6° Député local de Queen, Nouveau-Brunswick, le procureur-général Andrew George Blair, premier ministre, libéral. Mr Blair avait été battu aux dernières élections générales qui ont eu lieu il y a quelques semaines.

7° Député local de Matane, Québec, Mr L. F. Pinault, libéral. Mr Pinault a été déclaré élu lors du décompte des bulletins devant le juge Larue. Mr Boulay, l'adversaire de Mr Pinault avait la majorité des voix, mais le juge a mis de côté tous les bulletins sur le dos desquels les sous-officiers rapporteurs avaient inscrit le numéro d'ordre du votant au lieu d'y mettre leurs initiales. De cette manière Mr Boulay a perdu les 27 voix de majorité qu'il avait dans le bureau de votation No 12 l'un des bureaux de Sandy Bay. Sa majorité réelle de 10 voix s'est trouvée changée en une minorité de 17 voix.

Il y a quelques années une chose semblable, suivie du même résultat, est arrivée dans le comté de Verchères. Mr Brillon, candidat conservateur, avait une majorité réelle de 36 voix ; mais lors du décompte, tous les votes du village de Varennes, où il avait une majorité d'une cinquantaine de voix, furent mis de côté et son adversaire, Mr Bernard, libéral, fut déclaré élu.

ALBY.

PARTIE LEGALE⁽¹⁾

Redacteur : ALBY

FRAIS DE DERNIERE MALADIE.

QUESTION.—Ma sœur, qui est morte dernièrement et dont je suis légataire universel, était mariée en communauté de biens. Elle a eu une longue maladie qui a exigé des dépenses considérables consistant en honoraires de médecins, achats de remèdes, paiements des gardes-malades etc. Son mari prétend que je dois payer seul tous ces frais, Je prétends, au contraire, que toutes ces dépenses sont à la charge de la communauté. Qu'en dites-vous ?

Montréal.

RÉPONSE.—Toutes les dépenses qui ont été ainsi faites pendant la vie de votre sœur sont à la charge de la communauté de biens qui existait entre elle et son mari. Si, comme vous en avez le droit, vous renoncez à la communauté pour vous en tenir aux reprises matrimoniales que votre sœur avait droit d'exercer, vous êtes déchargé de l'obligation de contribuer au paiement de ces dépenses. Si, au contraire, vous acceptez la communauté, vous êtes tenu de contribuer à ce paiement.

Les comptes de médecins, d'apothicaires, etc. sont considérés comme les comptes ordinaires de nourriture et d'entretien. Ils tombent dans cette catégorie de dépenses que le mari est obligé de faire pour sa femme d'après l'article 175 du code civil. En vertu de cet article le mari est obligé de fournir à sa femme, tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état

NOMINATION DE NOTAIRE.

Mr Gourouvapa-Soucéapoullé, notaire à Villenour (Indes françaises) est nommé notaire à Pondichéry, en remplacement de M Chanemougapoullé, décédé.

(La Croix).

NOTE ÉDITORIALE.—En France et dans les colonies françaises, les notaires sont nommés par le gouvernement. Ils ne peuvent exercer leur ministère que dans un territoire déterminé. Ici, au contraire, les aspirants au notariat sont admis à la pratique de la profession par la chambre des notaires. L'action du gouvernement se borne à l'enregistrement, au bureau du registraire de la province, de la commission des notaires et des certificats de prestation des serments d'allégeance et d'office. (S. R. P. Q. art. 3832).

Les notaires peuvent instrumenter dans toute la province ; ils ont juridiction concurrente. (Id. art. 3607).

BARBIERS. RESPONSABILITÉ, C. C. Art. 1815.

En avril dernier, dans la cause de

CARDINAL,

vs

THOUIN,

la cour des Magistrats de Montréal, présidée par le juge Barry, a jugé :

Que les barbiers sont responsables des effets de leurs clients, déposés dans leurs boutiques pendant qu'ils s'y font raser, etc.

Par son action, Cardinal réclamait la valeur d'un parapluie déposé par lui dans

(1) Aux correspondants. Il est impossible de répondre à toutes les questions. Nous sommes, en conséquence, obligés de laisser de côté les réponses qui exigent des développements trop considérables, etc.

la boutique de Thouin et vole pendant qu'on le rasait. La cour a assimilé ce dépôt à un dépôt nécessaire comme dans le cas des aubergistes et des maîtres de pension, et elle a appliqué l'article 1815 du code civil.

NOTARIAT.

Nous lisons dans l'*Univers* du 20 septembre :

“ MARSEILLE.—La corporation des notaires, fidèle à ses usages, qui remontent à une époque très reculée, est venue fêter, le dimanche 4, septembre, à la cathédrale provisoire, saint Lazare, qu'elle considère comme son patron. Mgr l'évêque, en réponse aux hommages présentés par M. Giraudy, président de la Chambre, a dit combien il était heureux de voir les membres d'une institution si utile et si respectée confier à l'ami même Jésus les intérêts qui leur sont confiés à eux-mêmes et s'appuyer sur Dieu pour les actes importants que l'on sollicite de leur ministère. Il leur a promis, en retour, les faveurs célestes pour eux et pour leurs familles.

SYSTÈME TORRENS.

On a déjà, il y a quelques années, voulu établir ici le système de régie de la propriété foncière connu comme *système Torrens* du nom de son inventeur. La chambre de Commerce de Montréal s'est même prononcée en faveur de ce système. et elle a demandé au gouvernement provincial sa mise en opération. La chambre des notaires, au contraire, s'est prononcée contre un changement aussi radical, et elle a, je crois, fait parvenir au gouvernement un mémoire contenant les raisons majeures d'opposition à un tel changement. Ce système qui a été mis en opération (1) pour la première fois dans l'Australie du sud, a été par la suite adopté par toutes les colonies australiennes.

Il a été aussi adopté par la Colombie Britannique.

Voici sur le système Torrens un article que j'emprunte à l'*Univers* de Paris.

(2) Il en est fait bonne justice.

LE CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

M. Yves Guyot, depuis qu'il n'est plus ministre, a repris une de ses anciennes occupations, qui était de faire de l'agitation pour la vulgarisation d'un certain système de réforme de la propriété foncière. Dans ce but, il a réuni et présidé un congrès. L'idée proposée à ce congrès est l'institution de *livres fonciers* destinés à remplacer les registres actuels des conservateurs des hypothèques. Ces livres seraient à souche, et le feuillet qui en serait détaché représenterait la propriété elle-même, transmissible de la main à la main, avec moins de formalités qu'un titre de Bourse nominatif, par exemple. De même on pourrait emprunter sur la propriété en donnant le titre pour gage, etc..., etc...; faire en un mot toutes les opérations de crédit qui seraient possibles avec un gage mobilier ordinaire. Nous avons ici même exposé ce système il y a plusieurs années. On l'appelait alors, du nom de l'Anglais qui en est l'inventeur, l'*acte Torrens*. Il avait été proposé en effet pour supprimer les contestations sur la propriété entre les colons de l'Australie, pour favoriser avant tout la colonisation sans s'arrêter aux disputes de légalité. Mais quand il fut proposé pour l'Angleterre elle-même, nos prudents voisins n'en voulurent absolument pas. C'est alors que l'idée vint de l'essayer en France, *in animâ vili*, l'inventeur, sir Robert Torrens, applaudissant aux efforts de M. Yves Guyot.

Le congrès a opposé à M. Guyot les critiques que nous avons objectées nous-mêmes. Résumons-les d'un seul mot tiré d'une pratique actuelle : il existe à Paris une entreprise qui se nomme *la Bourse des Immeubles* et qui fait sa publicité dans les *Petites Affiches*. La Bourse des Immeubles, voilà qui dit tout. Le mot est plus vif qu'il n'est exact, le système des livres fonciers le rendrait rigoureusement exact. Le tripotage, l'agio, la spéculation, le prêt sur gage, le jeu et l'usure, s'abattraient sur cette proie nouvelle de la propriété immobilière. Pour en avoir une idée, considérons que les jeux effrénés et démoralisa-

(1) En 1856.

(2) Numéro du 30 octobre 1892.

teurs de la Bourse portent sur une masse de valeurs qui représentent 80 milliards, et que la propriété immobilière représente en chiffres ronds 100 milliards de plus, c'est-à-dire 180 milliards. C'est l'agio couvrant la France entière. C'est le marché de la Bourse étendu aux marchés des foires et des tables d'auberges, entre juifs et paysans, jusqu'au fond des derniers villages.

Le congrès, composé de praticiens et de légistes, qui avaient payé vingt francs pour y entrer, s'est élevé avec énergie contre ces propositions dangereuses, présentées sous de spécieuses apparences. Mais il est à craindre que l'innovation ne réussisse mieux devant un public moins spécial, devant la foule incapable d'apercevoir le piège sous les avantages nouveaux de facilité et de rapidité de transaction qu'on lui proposera. Si l'idée devait réussir, nous aurions le plaisir et l'avantage de faire à nos frais, pour l'instruction de nos voisins d'outre-Manche, la périlleuse expérience dont ils se sont gardés eux-mêmes.

G. Bois.

MISERICORDE DE DIEU

(suite et fin)

Si, de l'Ancien Testament nous passons au Nouveau, nous serons frappés de la patience admirable avec laquelle le divin Maître attend les pécheurs. Voyons sa conduite à l'égard de la Samaritaine : cette femme trop célèbre par ses désordres, vit depuis longtemps dans l'oubli de ses devoirs. Le Sauveur après l'avoir attendue inutilement, comme tant d'autres, va s'asseoir sur les bords du puits de Jacob où il sait qu'elle viendra bientôt chercher de l'eau. Là il daigne converser avec elle. Il l'instruit, il lui révèle le secret de sa mission divine et ne la quitte qu'après avoir fait de son cœur endurci un cœur d'apôtre.

Voyez le dans la maison de Simon le lépreux attendant une autre brebis égarée ; c'était Magdeleine, la pécheresse publique. Longtemps il avait frappé et attendu à la porte de son cœur. Enfin, après de longues résistances, elle se rend et vient pleurer aux pieds de Jésus ses égarements et ses scandales. Et le divin Maître l'absout et la traite avec une bonté attendrissante.

N'a-t-il pas attendu le retour de l'enfant prodigue avec une patience à toute épreuve ? Chaque jour ce bon père s'en va sur les hauteurs pour voir si son malheureux fils ne reprendrait pas le chemin du toit paternel. Et, quand il revient, ce père, attendri de bonheur, lui ouvre les bras et lui fait miséricorde : *Misericordiam motus est.*

O cœur adorable de mon Dieu ! Vous êtes un abîme insondable de miséricorde. C'est ainsi que Dieu attend encore aujourd'hui les pécheurs. Il va plus loin, il daigne les chercher. Nouveau caractère de sa grande miséricorde.

3° A peine sommes-nous séparés de Dieu par le péché que sa bonté s'occupe de notre retour : l'Écriture est pleine d'exemples qui nous démontrent clairement cette vérité. Un pasteur, nous dit

Jésus Christ, possède un magnifique troupeau qu'il conduit dans de gras et frais pâturages. Venant à considérer son troupeau, ils'aperçoit qu'il lui manque une brebis. Aussitôt il laisse là ses brebis fidèles pour courir à la recherche de la fugitive ; il s'empresse, il vole, il ne s'arrête que lorsqu'il l'a trouvée. Vous diriez, à en juger par la rapidité de ses pas, que ce qui lui reste n'est rien pour lui s'il ne retrouve ce qu'il a perdu : *Nonne dimittet nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quæ perierat ?* Après l'avoir retrouvée il la charge sur ses épaules afin de lui épargner les fatigues du retour et la rapporte dans son bercail, puis se réjouit avec ses amis.

Il joint à cette parabole celle d'une femme qui, de dix drachmes en ayant perdu une, allume sa lampe pour la chercher dans tous les endroits les plus obscurs de sa maison. Et, après l'avoir retrouvée, elle témoigne la même joie que le bon pasteur d'avoir retrouvé sa brebis. Remontons au paradis terrestre.

Adam trop faible pour rejeter le présent fatal que lui fait son épouse, se laisse tromper comme elle. Le voilà pécheur. Il n'a pas eu le temps de le devenir et dé cache sa nudité, que déjà le Seigneur le cherche et l'appelle. Adam, où êtes-vous ? *Ubi es ?* Quoi, mes frères, il demande où il est ! Et ne le sait-il pas ? Le coupable aurait-il pu trouver dans le paradis terrestre une place qui ne fût connue que de lui seul ? Aurait-il pu s'y former une retraite assez sombre pour être invisible à l'œil qui voit tout ? Pourquoi donc cette façon de parler : Adam, où êtes-vous : *Ubi es ?* Dieu fait ici ce que fait un père qui ne veut pas châtier, mais qui veut corriger un enfant rebelle ; l'enfant se cache, le père cherche ; il cherche et il sait où il est. Il cherche et là où il sait qu'il n'est pas ; son agitation, ses mouvements, son air courroucé : tout cela n'est qu'une feinte de sa tendresse ; c'est un moyen d'attendre, pour mettre bas la verge, que les larmes du repentir commencent à couler. Adam, où êtes-vous : *Ubi es ?* Vous avez méprisé la défense que je vous avais faite. Je le sais, je vous ai vu. Vous êtes d'autant plus inexcusable que le précepte était plus facile ; vous le sentez, vous fuyez ma présence, où êtes-vous : *Ubi es ?* Paraissez, humiliez-vous, regrettez l'instant où vous avez prévariqué : toute la nature se plaint de votre conduite ; vous en étiez l'ornement et la gloire et vous y avez mis le désordre. Tous les êtres voudraient me venger, ma justice y consent ; mais ma bonté s'y oppose : repentez-vous, avouez votre faute, je ne m'en souviendrai plus : *Ubi es ?*

Pierre dans la cour de Caïphe n'a pas la force de confesser Jésus-Christ devant une femme ; il le renie : quelle lâcheté pour un Apôtre ! Ne mérite-t-il pas toute l'indignation de Celui qui se voit ainsi méconnu ? Néanmoins, le Sauveur, accablé sous le poids de l'insulte et de l'opprobre, ne songe qu'à reconquérir son disciple ; il lui va au-devant, et, d'un regard victorieux qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, il le touche, le convertit et en fait pour tous les siècles un modèle de pénitence : *Conversus Dominus respexit Petrum.* Chaque jour, mes frères, Dieu fait pour nous ce qu'il a fait pour ces illustres pécheurs ; et, si nous sommes assez heureux que de retourner à lui, il nous reçoit à la pénitence et nous pardonne

sans délai, quels que soient nos crimes; car, ne l'oublions pas, il n'y en a point d'irrémissibles. En aurions-nous commis d'aussi grands que David, que Salomon, que Judas; d'aussi énormes et d'aussi nombreux que les plus grands scélérats qui ont passé sur la terre, si nous avons un repentir sincère, il nous pardonne de grand cœur.

Quelle différence entre la miséricorde de Dieu et celle des hommes! Ceux-ci ne pardonnent guère à leurs ennemis, sans se faire quelque violence, et, quoique leur réconciliation soit sincère, ils n'oublient jamais tout à fait les injures qu'ils ont reçues. Il n'en est pas de même de vous, ô Dieu de bonté! Vous ne vous faites violence que lorsqu'il s'agit de punir, et, vous ne punissez le pécheur, que parce que vous voulez lui pardonner. Dès le moment qu'il revient à vous, ses péchés sont à votre égard comme s'ils n'avaient jamais été, vous ne vous en souvenez plus, vous le recevez à bras ouverts. Quatrième et dernier caractère de la miséricorde divine.

4^o Pour punir le pécheur de ses longues résistances et des délais qu'il a mis à son retour, Dieu devrait se montrer difficile dans les conditions du pardon, et mettre, entre la réconciliation et le repentir, les mêmes retards que le pécheur a mis entre son retour et la première sollicitation de la grâce; mais, ô mon Dieu! ces pensées sont les pensées de l'homme, ce ne sont pas les vôtres; votre cœur nourrit pour le pécheur des pensées de miséricorde et non des pensées d'affliction, dit Jérémie.

A peine le pécheur s'est-il décidé à rentrer dans les voies de la justice que Dieu oublie tous ses égarements. Rappelez-vous la parabole de l'enfant prodigue, c'est votre histoire: comme lui, vous avez écouté la voix du monde et des passions, et, comme lui, vous m'avez trouvé, loin de la maison de votre père, que regrets et déceptions. Pauvre prodigue! revenez à votre Dieu, il vous attend; vous le verrez accourir au-devant de vous, vous recevoir dans ses bras, vous presser sur son cœur. En vain diriez-vous comme le Prodigue: Mais, Seigneur, je suis bien coupable, j'ai été un voluptueux, un blasphémateur, un sacrilège, un impie, un médisant, un libertin... J'ai abusé de vos grâces et dissipé tout le bien que vous m'avez donné: *Non sum dignus vocari filius tuus*. N'importe, je veux bien oublier tout ce que vous avez été. O vous, mes ministres! hâtez-vous de faire disparaître les haillons qui déparent l'âme de mon fils et revêtez-le de la robe de son innocence: *Cito proferte stolam primam, et induite illum*. Voilà pécheurs, comme la justice de Dieu traite! Oh! que vous avez bien sujet de mettre en elle votre confiance! Mais, de peur que cette confiance ne dégénère en présomption, voyons ce que vous devez faire pour correspondre aux desseins de la miséricorde de Dieu sur vous.

II

Pécheurs, la miséricorde de Dieu vous appelle, vous devez vous rendre dociles à cet appel; elle vous attend, il ne faut pas lasser sa patience; elle vous cherche, vous ne devez pas vous soustraire

plus longtemps à ses paternelles poursuites ; elle vous reçoit et vous pardonne, vous devez lui être reconnaissants et lui demeurer fidèles.

1° La miséricorde de Dieu nous appelle, nous devons nous rendre dociles à cet appel. Comment cela ? par une volonté qui corresponde aux empressements de sa charité et qui nous fasse dire comme saint Paul : *Domine, quid me vis facere* ? Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Ce persécuteur de l'Eglise de Dieu entend la voix du Ciel lui dire : Paul, Paul pourquoi me persécutes-tu ? Je suis ton Sauveur contre qui tourne ta rage et les persécutions. *Ego sum quem tu persequeris* ; lui, répondit aussitôt : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Faites-moi connaître votre volonté : *Domine, quid me vis facere* ? Après avoir connu les ordres du Seigneur, il les exécuta. Or, ce qui est arrivé une fois d'une manière si éclatante, arrive encore tous les jours en faveur des pécheurs. Dieu les appelle et les cherche lors même que, comme Saul ils le persécutent. Oui, mes chers frères, si vous voulez avouer la vérité, je suis sûr que vous conviendrez que, souvent, la voix de la miséricorde du Seigneur s'est fait entendre dans le fond de vos cœurs lors même que vous l'offensiez. Ah ! combien de fois ne vous a-t-elle pas affectueusement dit : Mon fils, ma fille, quitte ce péché, cette personne, cette occasion, ce blasphème, cette habitude d'impureté ; laisse de côté ces romans, ces chansons, ces conversations lubriques ; pardonne cette injure ? Mais vous avez été sourd, et sourd volontaire. *Vocavi et renuistis*. Vous m'avez appelé, ô mon Dieu ! et, pour ne pas entendre votre voix douce et paternelle, je me suis bouché les oreilles.

Que devons-nous faire maintenant ? Nous devons, à l'exemple de Saul, lui dire : Seigneur, que demandez-vous de moi, que voulez-vous que je fasse ? *Domine, quid me vis facere* ? Donnez-moi vos ordres et je les exécuterai.

Nous devons, comme le jeune Samuël, nous lever et dire : Parlez, Seigneur, parce que vos enfants coupables vous écoutent. *Loquere, Domine, quia audit filius tuus*. Oui, je vous écoute avec le recueillement que m'inspire votre autorité ; avec la générosité d'un fidèle et dévoué serviteur : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus*.

2° La miséricorde de Dieu nous attend, il ne faut pas laisser sa patience. Quoi ! pécheurs, Dieu vous souffre, Dieu vous attend ; et, au lieu de profiter de sa patience et de rentrer en vous-mêmes, vous ajoutez péchés sur péchés, des actions criminelles à des pensées et à des desseins mauvais, des parjures aux mensonges, des insultes à la haine, des scandales à une conduite toute mondaine ! Il y a dix, il y a vingt, il y a trente ans que Dieu vous attend, mon pauvre frère ; il est auprès de vous et vous presse de vous convertir ; si vous ne le faites, vous abuserez de sa grâce et vous provoquerez sa justice.

Et ne dites pas : Dieu est bon, il m'attendra encore. Oui, Dieu est bon ; mais parce qu'il est bon, croyez vous qu'il ne devra pas être juste ? Il vous attendra, et jusqu'à quel temps vous attendra-t-il ? *Usque ad messen* : jusqu'à la moisson, jusqu'au terme qu'il a

fixé ; et alors, s'il trouve en vous la dureté d'un cœur impénitent, ne doutez pas qu'il ne vous charge de chaînes, et ne vous jette dans les ténèbres extérieures, où les grincements de dents seront votre partage.

Pour ne pas voir que sa patience méprisée va se changer en fureur, il faut être bien aveugle. Sa conduite nous en donne des preuves irrécusables ; voyez si après avoir attendu, il n'ouvre pas les cataractes des cieus pour abîmer la terre dans les eaux du déluge ; voyez si, après avoir menacé Sodome, il ne fait pas pleuvoir sur ses habitants des torrents de flammes ; voyez si, après avoir longtemps ouvert les bras à Jérusalem, il ne renverse de fond en comble cette ville superbe et obstinée dans le mal, et si tous ses citoyens ne sont pas, ou massacrés ou traînés en captivité

Profitions donc de la miséricorde de Dieu qui nous attend et ne lassons pas sa patience par des délais continuels de conversion. Et ne disons plus : Je ferai, j'irai ; mais, à l'instant, mettons la main à l'œuvre pour travailler à notre conversion.

3° La miséricorde de Dieu nous cherche, pécheurs, nous ne devons pas nous soustraire plus longtemps à ses paternelles poursuites. Si, pendant que le bon Pasteur court après nous, nous prenons des sentiers détournés et nous nous éloignons de plus en plus de lui par nos péchés, si comme Augustin coupable, nous ne cessons de dire : Je me convertirai demain ; n'est-il pas à craindre qu'à force de remettre cette œuvre importante nous entendrons ces paroles désespérantes : *Quæretis me et in peccato vestro moriemini ?* Je vous ai appelé et vous avez fermé l'oreille ; je vous ai aimé et vous m'avez méprisé ; viendra le temps et le jour où vous m'invoquerez et je vous mépriserai et je me rirai de vos pleurs : *Ego quoque in interitu vestro ridebo*. Vous appellerez le prêtre que vous avez fui pendant votre vie ; mais ce prêtre sera peut-être absent, ou bien il arrivera trop tard. Et cela pourquoi ? pour que cette parole de Jésus Christ soit accomplie : *Quæretis me et non invenietis*. Vous me chercherez et vous ne me trouverez pas et vous mourrez dans votre péché : *Et in peccato vestra moriemini*. O mon Dieu ! quelle folie de résister ainsi aux saintes poursuites d'un Dieu qui fait tout pour nous conduire au Ciel !

4° Enfin, lorsque la miséricorde de Dieu reçoit le pécheur et lui pardonne, ce que le pécheur doit faire de son côté c'est de lui témoigner sa vive gratitude, et de lui demeurer fidèle jusqu'à la mort. Plus de rechutes dans ses premiers désordres : il ne doit jamais oublier la charité et la patience d'un Dieu qui aurait pu le frapper et l'abîmer dans le fond des enfers pour une éternité, et qui, cependant, veut le pardonner et lui donner un trône à côté du sien dans le Ciel.

Il doit absolument renoncer aux péchés qui lui ont été pardonnés et n'être plus à la charge à la miséricorde divine, qui condamne autant les conversions inconstantes, qu'elle se réjouit de celles qui sont solides et persévérantes.

Il faut que ce pécheur gémissse le reste de ses jours d'avoir attendu si longtemps de se donner à Dieu. Tels étaient les sentiments du Roi pénitent et tels doivent être les vôtres.

Finissons et recueillons en peu de mots le fruit à tirer de ce discours. Vous avez entendu combien est grande la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, ne vous en défiez jamais; et, quelque dérégulée qu'ait été votre vie, ne désespérez pas de votre salut. La bonté de Dieu surpasse toute la malice des hommes, mais aussi n'en abusez pas; car le prophète nous apprend que la miséricorde de Dieu est pour ceux qui le craignent, et non pour ceux qui le méprisent : *Misericordia autem Domini ab æterno et usque in æternum super timentes eum*. Elle vous invite à la pénitence, rendez-vous à ses sollicitations; elle vous attend, ne laissez point sa patience; elle vous recherche, ne vous dérobez pas à ses charitables poursuites; elle vous reçoit et vous pardonne, soyez-lui reconnaissants et fidèles. Justes, espérez en la miséricorde de Dieu; mais persévérez, afin qu'elle couronne en vous ses dons, en récompensant vos mérites.

Pécheurs, espérez aussi en la miséricorde de Dieu; mais faites pénitence. Faire pénitence sans espérer, c'est le partage et la peine des démons; espérer sans faire pénitence, c'est la présomption des libertins; mais faire pénitence et espérer, c'est la consolation des pécheurs vraiment convertis, qui, après avoir profité de la miséricorde de Dieu en ce monde, le loueront et le béniront éternellement en l'autre. C'est la grâce que je vous souhaite. Amen.

Le Missionnaire de la Campagne, cours d'instructions simples et pratiques, pour les missions, les retraites, les congrégations, l'adoration perpétuelle et la première communion, par l'abbé JOUVE, ancien missionnaire apostolique à Notre-Dame du Laus, actuellement curé archiprêtre à Savines (Hautes-Alpes). 4 vol. in-12. Prix.....\$3.50

LOUISE DE LA FAYETTE

A S. A. R. LA PRINCESSE BLANCHE D'ORLÉANS

(suite et fin)

II

Le lendemain matin, un peu avant le lever de la Reine, la plus jeune des filles d'honneur, Mlle de Fontenilles, enfant de quize ans, dit à Mme de Motteville, tout en l'aidant à préparer les atours de Sa Majesté :

— Savez-vous, Madame, que Mlle de la Fayette est une étrange fille? Imaginez-vous qu'hier au soir, quand elle nous a crues endormies, Mme de Vernon et moi, elle s'est relevée, s'est habillée à

moitié, et s'est mise à prier Dieu en pleurant comme une Madeleine. Je la voyais fort bien au clair de la lune, et elle me faisait peur. J'ai fini par m'endormir en la regardant; mais, plus tard, elle m'a réveillée sans le vouloir. Elle s'était recouchée, et chantait en dormant l'air de *Charmante Gabrielle*; puis elle a fait un grand soupir, et s'est écriée d'une voix de l'autre monde : Plutôt mourir, ô mon Dieu, que d'être Gabrielle ! — Ne pensez-vous, pas, Madame, que la Fayette devient folle ?

— Plût à Dieu que vous ne fussiez jamais plus folle qu'elle, ma mie ! dit sévèrement Mme Motteville; mais, en attendant que la sagesse vous vienne, ne dites mot de ceci à personne au monde. C'est fort vilain à une fille d'honneur de la Reine d'espionner ses compagnes pendant le sommeil; et, si Sa Majesté le savait, vous seriez tancée de la belle façon. N'oubliez pas cela, Mademoiselle, et tenez-vous prête. Nous retournerons aujourd'hui à Saint-Germain : les carrosses de la Reine sont commandés pour trois heures.

Ce jour-là même, aussitôt arrivée à Saint-Germain, Mlle de la Fayette se rendit dans la chapelle du château et fit demander le P. Caussin, jésuite, depuis peu confesseur du Roi. A la grande surprise du père, elle le pria de préparer l'esprit du Roi afin qu'il consentit à ce qu'elle se retirât de la cour et entrât au monastère de la Visitation.

Le P. Caussin, dans une lettre écrite en 1638, et conservée au monastère de Chaillot, a noté heure par heure, pour ainsi dire, tous les combats que Louise de la Fayette dut livrer contre son propre cœur et les instances de ses amis. Le P. Caussin, tout le premier, eût souhaité qu'elle restât à la cour. Il espérait qu'elle modérerait par son crédit, l'excessive autorité du Cardinal ministre, et lui disait à elle-même : " Je vous regardais comme un petit grain de sable que Dieu avait placé de sa main sur le rivage, pour arrêter le débordement de cette grande mer." Il crut user de prudence en lui exagérant les difficultés de la vie religieuse. D'ailleurs il craignait que Mlle de la Fayette ne fût poussée à prendre ce parti par quelque artifice du Cardinal.

Ce fut en présence de la gouvernante des filles d'honneur de la Reine que le P. Caussin, sur l'ordre du Roi, interrogea longuement Mlle de la Fayette, et ne négligea rien pour l'effrayer du parti qu'elle voulait prendre.

— Eh quoi ! lui dit-il, quitter le monde et la cour, un roi qui vous aime, et tant de belles espérances, pour prendre un voile et vous ensovelir toute vivante entre quatre murailles ! Vous ne savez pas ce que c'est que de renoncer à son propre jugement, d'abandonner sa propre volonté, et de vivre à la discrétion de personnes inconnues... Vous avez été jusqu'ici à la cour comme un oiseau des Indes qui se nourrit d'ambre et de cannelle : vous n'avez reçu que des louanges, des compliments, des complaisances et de l'admiration. Vous serez bien étonnée lorsqu'on vous mettra une grosse croix sur les épaules et qu'on vous fera marcher au Calvaire plus vite peut-être que vous ne voudrez. Ne me cachez point les motifs qui vous font prendre une telle résolution : n'avez-vous point désiré

quelques faveurs du Roi qu'il ne vous ait point accordées ?...Cela vous aura peut-être piquée.

—Croyez, mon père, répondit-elle, que je suis bien éloignée de cela, et que la bonté du Roi me procure toutes les satisfactions imaginables. Si j'eusse montré de l'inclination pour le mariage, son dessein était de me trouver un grand établissement ; mais, grâce à Dieu, tout le respect que je lui ai rendu n'a jamais été pour mes intérêts ni pour ceux des miens."

Puis le P. Caussin lui représenta le bien qu'elle pouvait faire à la cour, honorée comme elle était de la confiance du Roi, et il conclut en disant qu'elle ne devait pas se retirer. Mlle de la Fayette lui répondit que sa vocation était une affaire à quoi elle avait songé très sérieusement, que Dieu la lui avait inspirée dès l'enfance, et qu'elle était bien assurée de ne trouver du repos qu'en religion..

" Au reste," ajouta-t-elle, " il m'est plus à propos de quitter le monde que d'attendre qu'il me quitte. J'aime mieux faire par vertu, à la fleur de l'âge et avec la bienveillance du Roi, ce que d'autres feraient plus tard par désespoir et par nécessité.....En quittant le monde, je n'emporte qu'un déplaisir, qui est de donner de la joie au Cardinal par ma retraite."

Lorsque le P. Caussin rendit compte au Roi de son entretien avec Mlle de la Fayette, et conclut en affirmant que sa vocation lui paraissait inspirée de Dieu et que le Roi ferait bien de ne s'y point opposer, Louis XIII lui répondit, les larmes aux yeux :

—" Elle m'est bien chère ; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y mettrai pas d'empêchement. et si je savais que ma présence y mit quelque obstacle, je m'en irais sur l'heure."

Il commanda ensuite au P. Caussin de faire part du dessein de Mlle de la Fayette à Mme de Senecé, sa parente, dame d'honneur de la Reine, et de prendre son avis. D'ailleurs, le père et la mère de Louise vivaient ; elle n'avait pas dix-neuf ans, et ne pouvait disposer d'elle sans leur consentement. Peut-être, sans oser se l'avouer, le Roi espérait-il quelque retard, quelque obstacle au départ de Mlle de la Fayette.

Ses parents hésitèrent : partagés entre la crainte de déplaire au Roi s'ils consentaient, au Cardinal s'ils refusaient, ils laissèrent passer les jours et les semaines. Le Cardinal s'impatientait du retard ; Louise s'en attristait, et y voyait un manque d'affection. Son âme droite et naïve ne pouvait comprendre les considérations et les craintes terrestres en pareille occurrence. Pressée de rompre définitivement avec le monde, elle fit demander au Roi la permission d'aller se présenter à la supérieure du premier monastère de la Visitation. Louis XIII y consentit, à la condition qu'elle serait de retour à Saint-Germain à l'heure qu'il désigna. Il ne voulait pas de surprise. Louise de la Fayette, d'ailleurs, voulait rester ferme jusqu'au bout, sans esquiver une seule des amertumes de son sacrifice.

" La mère Hélène-Angelique Lhuillier reçut la généreuse postulante avec toute la distinction qu'elle méritait. Elle n'eut pas de peine à distinguer le trésor d'innocence et de vertu dont le Sei-

gneur gratifiait la communauté en sa personne. De son côté, Mlle de la Fayette resta saintement encouragée par les avis de cette digne supérieure, et emporta de sa visite un désir plus ardent d'en finir avec le monde.

“ Quelques jours après, ayant secrètement mis ordre à tout, elle pria le P. Caussin de lui obtenir du Roi la permission définitive de quitter la cour. Le 19 mai, le père alla trouver le prince à son lever et s'acquitta de son message. Louis XIII parut étonné de cette sollicitation : “ Qu'est-ce qui la presse ? ” dit-il ; “ qu'elle diffère encore quelques mois : j'irai à l'armée, et cette séparation me sera moins sensible.” Mais il se reprocha aussitôt sa faiblesse. “ Ne le faites pas,” dit-il : “ car, si je l'empêche à présent et qu'elle vienne à perdre sa vocation, j'en aurai regret toute ma vie. “ Jamais rien ne m'a tant coûté... mais il faut que Dieu soit obéi. “ — Allez dire à Mlle de la Fayette que je lui donne congé : elle peut partir quand il lui plaira.”

Louise attendait avec anxiété la réponse du Roi. Aussitôt qu'elle la connut, elle entra dans la chambre de la Reine à son lever, et, prenant congé de Sa Majesté, lui dit qu'après avoir eu l'honneur d'être une de ses filles, elle allait devenir celle de sainte Marie, ne pouvant choisir une moindre maîtresse sans déroger. La Reine, attendrie jusqu'aux larmes, lui témoigna beaucoup d'affection. A l'heure même, le Roi entra. Son visage était altéré, ses yeux pleins de larmes. Mlle de la Fayette seule restait calme et sereine.

— “ Eh quoi ! Sire,” dit-elle, “ pourquoi pleurer ce que vous avez approuvé ? pourquoi vous attrister de l'accomplissement de la volonté divine ? Après avoir été honorée de vos bonnes grâces, que pouvais-je souhaiter, sinon d'entrer en celles de Dieu ?.....”

Puis elle recommanda au Roi quelques personnes de mérite, en justifia plusieurs, et ménagea quelques réconciliations.

Le Roi fit effort sur lui-même pour vaincre sa douleur :

— “ Allez, lui dit-il, où Dieu vous appelle : il n'appartient pas à un homme de s'opposer à sa volonté. Je pourrais, de mon autorité royale, vous retenir à ma cour et défendre à tous les monastères de mon royaume de vous recevoir ; mais je connais cette sorte de vie si excellente, que je ne veux pas avoir à me reprocher un jour de vous avoir détournée d'un si grand bien.”

Après cet entretien, elle monta en carrosse, accompagnée de quelques filles de la Reine et de leur gouvernante, qui la conduisirent au monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où elle entra le 19 mai 1637, à l'âge de dix-neuf ans et un jour. Pendant tout le trajet, elle montra une force, une générosité admirables. Jamais, au milieu des fêtes, sa beauté n'avait brillé d'un plus vif éclat ; sa physionomie radieuse contrastait si fort avec la tristesse de ses compagnes, que, selon l'expression du P. Caussin, “ on eût dit autant de victimes qu'elle allait sacrifier.”

Et pourtant Louise de la Fayette n'accomplit point cet acte héroïque sans de grands déchirements. Mme de Motteville raconte qu'après avoir fait ses adieux au Roi et à la Reine, elle descendit dans son appartement, dont les fenêtres s'ouvraient sur la cour du

château. Elle vit de là Louis XIII monter en carrosse, et s'écria avec émotion : Hélas ! je ne le reverrai plus ! " Mais cet attendrissement fut passager, et prouva seulement que la grâce, en triomphant de notre sensibilité, ne l'étouffe point, mais la dirige et la sanctifie.

Il faut lire, dans *l'Année sainte*, l'édifiant récit du noviciat de Mlle de la Fayette pour apprécier tout le charme, la grandeur et la grâce du caractère de cette admirable fille. La Reine et toutes les dames de la Cour venaient s'édifier et s'émerveiller près d'elle ; et Louis XIII, inconsolable de son départ, passait de longues heures à l'entretenir à travers les doubles grilles du parloir, toujours devant témoins, mais si confidemment, que le Cardinal en prit de l'ombrage. Il exila en Bretagne le P. Caussin, et essaya de faire envoyer la sœur Louise-Angélique au monastère d'Annecy. Le Roi s'était laissé enlever son confesseur ; mais il s'opposa aux menées du Cardinal quant à Mlle de la Fayette, et la jeune novice fit tranquillement profession à Paris, au mois de décembre 1638, en présence de la Reine et d'une cour nombreuse.

Elle était alors âgée de vingt ans et sept mois.

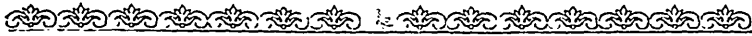
La paix et la joie régnaient depuis longtemps dans son cœur, et elle avait déjà obtenu la seule récompense terrestre qu'elle eût demandée à Dieu : le 5 septembre 1638, la France avait fêté la naissance de Louis XIV.

Et, disent les anciens manuscrits de la Visitation, " Louis XIII étant mort en l'année 1643, la Reine nous fit l'honneur de nous amener le jeune Roi, alors âgé de cinq ans, et la communauté s'assembla au chapitre pour lui baiser la main. La Reine, s'apercevant du recueillement de nos sœurs, dit à la supérieure : " Ma mère, ordonnez à nos sœurs de ne " pas se mortifier et de regarder le Roi." Puis Sa Majesté voulut que notre très honorée sœur Louise Angélique le baisât, disant à ce jeune prince : " Aimez bien cette bonne religieuse, car je " lui ai de l'obligation."

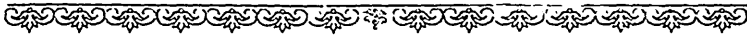
" Ensuite le Roi alla se divertir au jardin avec Mgr le duc d'Anjou. On présenta la collation à Sa Majesté, et quelques bijoux de dévotion proportionnés à son âge. La Reine entretint longtemps notre sœur Louise-Angélique, et, le lendemain, lui envoya le portrait du Roi."

Après avoir édifié son ordre par les plus aimables et constantes vertus, et consolé pendant de longues années l'exil de la reine Henriette-Marie et de sa fille Henriette d'Angleterre, la mère Louise-Angélique de la Fayette, supérieure du monastère de Chailot, s'endormit du dernier sommeil le 11 janvier 1665. " Ses dernières paroles : " Mon Dieu, je m'abandonne à vous ! " furent l'écho de toute sa vie ; bientôt après les avoir prononcées, elle perdit connaissance, et fut admise dans la cour de ce Roi immortel pour qui son cœur avait généreusement méprisé toutes les grandeurs de ce monde."

Mme Julie LAVERGNE.



LITURGIE ROMAINE



EDITIONS DE TOURS

MISSALE ROMANUM

NOUVELLES ÉDITIONS

Ces éditions, revues avec le plus grand soin, sont approuvées par la Sacrée-Congrégation des Rites.

Edition in-4, mesurant 13 x 10, imprimée en noir et rouge.

No 831.	Basane propre, tr. marbrée.....	\$6.00
	Chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée.....	8.00
	Chagrin 1er choix, rouge ou autres couleurs, ornements dorés, tranche dorée.....	10.00

Edition in-4o, mesurant 13 x 10, imprimée en noir et rouge.

No 581.	Basane propre, tr. marbrée.....	\$5.00
	Chagrin, noir, ornements à froid. tranche dorée.....	7.50
	Chagrin, 1er choix, rouge ou autres couleurs, ornements dorés, tranche dorée.....	9.00

NOUVELLE ÉDITION

MISSALE ROMANUM

avec une belle gravure sur acier d'après L. Hallez.

Edition in-8o, mesurant 9 x 6, imprimée en noir et rouge,
orné d'un encadrement rouge

No 1021. Basane propre, tr. marbrée \$3.50
Chagrin, gaufré, ornements à froid, tranche dorée.. 4.50

MISSÆ PRO DEFUNCTIS E MISSALI ROMANO EXCERPTÆ

NOUVELLE ÉDITION

revue et approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites,

UN VOLUME IN-4o.

Basane noire, gaufrée à froid, tranche marbrée..... \$1.50

BREVIARIUM ROMANUM

QUATRE VOLUMES

NOUVELLE ÉDITION

Dans toutes les éditions ci-après, chaque volume est orné d'une
gravure sur acier d'après L. Hallez.

Edition in-12, mesurant 7 x 5, imprimée en noir et rouge sur
papier de Chine.

No 871. Chagrin, 1er choix, noir, tranche dorée..... \$10.00
Chagrin, 1er choix, reliure souple, tranche dorée... \$11.00
Chagrin, 1er choix, noir, ornem. dorés, tr. dorée... 12.00

Edition grand in-32 Jésus, mesurant 5½ x 4, en noir et rouge
sur papier de Chine.

No 881. Chagrin, 1er choix, noir, tranche dorée... \$8.00

HORÆ DIURNÆ

BREVIARII ROMANI,

ex decretis sacrosanti Concilii Tridentini restituti ;

S. Pii V Pontificis maximi jussu editi ;

Clementis VIII, Urbani VIII et Leonis XIII

auctoritate recogniti.

ÉDITIONS NOUVELLES

Ces éditions, revues avec le plus grand soin, sont approuvées
par la Sacrée Congrégation des Rites.

1 volume in-32 raisin, mesurant 5x3½, orné d'une gravure sur acier.

No 591. Chagrin, gaufré à froid, tranche dorée..... \$1.00
Chagrin, 1er choix, noir, tranche dorée..... 1.25.

Edition imprimée en noir et rouge sur papier de Chine.

No 911. Chagrin, gaufré à froid, tranche dorée..... \$1.50
Chagrin, 1er choix, noir, tranche dorée..... 1.75

EDITIONS DE MALINES

MISSALE ROMANUM

Edition in-4o, mesurant 13 x 10, imprimée en noir et rouge.

No 20. Chagrin, noir, ornements à froid, tranche dorée..... \$7.50

Edition petit in-4o mesurant 8 x 11, imprimée en noir et rouge.

No 30. Chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée..... \$6.00

Edition in-12, mesurant 5 x 7½, imprimée en noir et rouge.

No 40. Basane noire forte, tranche dorée..... \$2.50
Maroquin noir, No 1, souple, tranche dorée..... 3.50

MISSÆ PRO DEFUNCTIS E MISSALI ROMANO EXCERPTÆ
NOUVELLE ÉDITION

 revue et approuvée

UN VOLUME IM-4o.

 Basane noire, gaufrée, tranche dorée..... \$1.50

UN VOLUME PETIT IN-4o

 Basane noire, gaufrée, tranche dorée..... \$1.25

BREVIARIUM ROMANUM
QUATRE VOLUMES

 Edition in-12, mesurant 5 x 7½, imprimée sur papier chine,
rouge et noir

 Maroquin noir No 1, capitonnée couture sur nerf, tranche
rouge sous or, coins ronds..... \$15.00

 Edition in-18, mesurant 4 x 6 imprimée sur papier chine
rouge et noir.

 Maroquin noir No 1, capitonné, couture sur nerf, tranche
rouge sous or, coins ronds..... \$12.50

 Edition in-32j mesurant 3¼ x 5, imprimée sur papier chine,
rouge et noir.

 Maroquin noir No 1, capitonné, couture sur nerf, tranche
rouge sous or, coins ronds..... \$10.00

BREVIARIUM ROMANUM
(T O T U M)

 Edition gros in-18, mesurant 4 x 6, imprimée sur papier chine,
rouge et noir.

 Maroquin noir, No 1, capitonné, couture sur nerf, tranche
rouge sous or, coins ronds..... \$5.00

HORÆ DIURNÆ

BREVIARIUM ROMANI,

ex decreto sacrosanti Concilii Tridentini restituti :

S. Pie V, Pontificis maximi jussu editi,
Clementis VIII, Urbani VIII et Leonis XIII,
auctoritate recogniti.

Edition grand in-18, mesurant 4 x 6, imprimée en noir et rouge.

No 22. Chagrin, 1^{er} choix, noir, tranche dorée..... \$2.50

RITUALE ROMANUM

Pauli V, Pontificis Maximi

jussu editioni cui novissima accedit *Benedictionum
et Instructurum* appendix. Editio nova
tanquam typicæ omnino conformis a Sacra
Rituum congregationis approbata.

Edition in-18, mesurant 3½ x 5½, imprimée en rouge et noir.

Basane noire, forte, tranche dorée..... \$1 50
Chagrin No 1, souple, tranche dorée..... 2.00

EDITION DUCLEE, LEFEBVRE & Cie

BREVIARIUM ROMANUM

1 vol. in-32, avec fascicules détachés, (5 x 3½).

Breviaire de voyage en caractères très lisibles : Un tout petit volume en rouge et noir, avec propre du Temps et des Saints en fascicules détachés, — très complet avec tous les offices nouveaux, les offices votifs, etc, et entièrement conforme aux derniers décrets.

Chagrin noir, tranche dorée..... \$6.00

CAHIER D'ORAISONS

POUR LES SALUTS, PRIÈRES DES QUARANTE HEURES,

ROGATIONS. Etc.—In-4o.

Demi reliure basane..... \$1.00

CACHETS

Souvenirs de première Communion et Confirmation.

GRANDES GRAVURES FINES

Pl. 550.—**Baptême, Première Communion et Confirmation**
réunis, pour filles.—1 à la feuille demi-raisin.

La douzaine..... \$1.50

Pl. 451.—**Baptême, Première Communion et Confirmation**
réunis, pour garçons.—1 à la feuille demi-raisin.

La douzaine..... \$1.50

Pl. 441.—**Baptême, Première Communion et Confirmation**
réunis, pour garçons et filles.—1 à la feuille demi-raisin.

Riche ornementation gothique, sujets allégoriques et
textes. Exécutés avec grand soin.—En noir.. \$1.50 doz.

Pl. 443.—**Communion et Confirmation** réunies, pour garçons
et filles.—1 à la feuille, demi-raisin.

Avec entourage riche contenant des vignettes allégo-
riques et textes. Exécutés avec grand soin.—En
noir..... \$1.50 doz.

Pl. 434.—**Communion**, pour garçons et filles.—1 à la feuille,
demi-cavalier. (L'inscription fait mention de la
Confirmation.)

Avec textes et entourage anégorique, style gothique.
Gravure très soignée.—En noir..... \$1.00 doz.

Pl. 448.—**Baptême, Première Communion et Confirmation**
réunis, pour filles.—2 à la feuille, demi-cavalier.

Pl. 449.—Baptême, Première Communion et Confirmation réunis, pour garçons.—2 à la feuille, demi-cavalier.

Ces cachets sont consacré au Sacré-Cœur de Jésus qui rayonne au-dessus de l'autel.—On lit sur les deux colonnes qui portent l'ornementation : Mon Cœur sera ta force... Mon Cœur sera ton refuge... En noir..... \$1.00 doz.

Pl. 439.—Communion et Confirmation, réunies dans le même cachet, pour filles.—2 cachets sur la feuille, demi-cavalier.

Pl. 439 bis.—Communion et Confirmation, réunies dans le même cachet, pour garçons.—2 cachets sur la feuille demi-cavalier.

Jolie entourage, avec petits sujets et textes. Exécution soignée.—En noir \$1.00 doz.

Pl. 437.—Communion, 4 à la feuille, 2 pour garçons et 2 pour filles.

Entourage allégorique avec textes. En noir. 80c. doz.

CACHETS DE PREMIERE COMMUNION ET DE CONFIRMATION

No 102 pour garçons.....	12 $\frac{3}{4}$ x 19 $\frac{1}{2}$	1 à la feuille	la douzaine	\$1.00
" 103 " filles.....	12 $\frac{3}{4}$ x 19 $\frac{1}{2}$	1 "	" "	1.00
" 107 " garçons et filles	12 x 18	1 "	" "	0.80
" 108 " " "	9 $\frac{3}{4}$ x 12 $\frac{3}{4}$	2 "	" "	1.00
" 111 " garçons.....	6 $\frac{1}{2}$ x 10	4 "	" "	1.00
" 112 " filles.....	6 $\frac{1}{2}$ x 10	4 "	" "	1.00

Cachets de Première Communion (*Chromo*)

No 402 (Emblème, Hostie, Calice)...	8 $\frac{1}{2}$ x 12	la douzaine	\$1.50
" 403 Cachet emblématique.....	8 $\frac{1}{2}$ x 12	"	1.50
" 406 Garçon seul.....	8 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{3}{4}$	chaque	1.00
" 407 Fillè seule.....	8 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{3}{4}$	"	1.00
" 409 Garçon, scène de la commun.	8 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{1}{2}$	la douzaine	1.50
" 410 Fille, " " "	8 $\frac{3}{4}$ x 11 $\frac{1}{2}$	"	1.50

DIPLOMES

No 2,006.—**Diplôme d'Agrégation.**—Avec formule d'admission et consécration.—Sujet : l'Immaculée Conception, entourée de jeunes filles qui se consacrent à son service, avec ce texte : *O Vierge Immaculée, vous êtes l'honneur de notre sexe, notre joie et notre espérance !...*

Gravure fine avec bordure. Sur quart-jésus. En noir. \$1.00 doz.

Cachets pour congrégation d'enfants de Marie.—Sujet : l'Immaculée Conception, avec formule d'admission,

Gravure en noir, teinte et filet or, 10½ x 14 la douzaine..... \$1.20

Cachets pour congrégation des Dames de Ste-Anne.—Sujet : Ste-Anne, avec formule d'admission.

Gravure en noir, teinte et filet or, 10½ x 14 la douzaine..... \$1.20

IMAGES

FORMAT LIVRE DE PRIERES

VIGNETTES FINES (IN-18) DITES :

DEVOTIONS SPECIALES

SUJET PAR UNITÉ

Série gravée avec le plus grand soin. — Textes choisis, recto et verso.

COLLECTION CONSTANMENT AUGMENTÉE ET RENOUELÉE.

Avec dentelle, en noir, filet or..... 60c. doz

VARIETES DE CHOIX

VIGNETTES TRES FINES

SOUS FORMES ET TITRES DIVERS.

Vignettes avec garde.

Sujets recouverts d'une garde contenant ordinairement un texte remarquable en vers et en prose.—Cette garde est ornée elle-même d'un petit sujet gravé sur acier.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle. En noir, avec filet or..... \$1.00 doz.

Vignettes avec garde et transparent.

Les voiles Eucharistiques ou les Tenèbres lumineuses de la Foi.—Sujet transparent recouvert d'une garde illustrée contenant l'Ave Eucharistique.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle: En noir, filet or..... \$1.50 doz.

Feuillets doubles.

Deux pensées réunies.—Deux sujets en regard. Titre doré, texte en prose. La bordure dentelle est également double.

Gravure fine, format in-18. En noir, dorure riche. \$1.50 doz.

DETAIL DES SUJETS.

- No 1.—Les deux Montagnes.
 “ 2.—Amour à la sainte Eglise.
 “ 3.—Le Temps des semences et le Temps des moissons.
 “ 4.—Seul désir raisonnable, seul repos véritable. (Avant et après la sainte Communion.)
 “ 5.—Le trésor que je préfère à tout, ou Jésus et Marie dans le cœur fidèle. (En préparation.)

Cette série se continue.

PLIS.

Plusieurs sujets, avec texte, contenus dans un même pli, faisant corps, et ne tenant pas plus de place qu'une image simple.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle : En noir,
dorure riche..... \$2.00 doz.

DÉTAIL DES PLIS.

- No 1.—Office de l'Immaculée Conception.
 “ 2.—Le Chemin de la Croix.
 “ 3.—Ma première communion (avec transparent.)
 “ 4.—Sainte amitié.
 “ 5.—Les Sept OEuvres de miséricorde.
 “ 6.—La Grâce du pauvre malade (avec le billet d'entrée
pour le ciel.)
 “ 7.—L'Office du Sacré Cœur.
 “ 8.—Les degrés de la Dévotion à Marie.
 “ 9.—Le dogme de l'Infaillibilité rendu sensible (avec trans-
parent.)
 “ 10.—Souvenir de Notre-Dame de Lourdes (avec le Petit
Office de l'Immaculée Conception.)
 “ 11.—Ma Persévérance (avec transparent.)
 “ 12.—La délivrance des âmes du Purgatoire (en préparation.)

Cette série se continue.

Pieuses surprises.

Pliées en forme de lettre, et présentant un sujet nouveau à chaque développement. Titre gravé, doré et bordure dentelle.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle : En
noir..... \$2.50 doz.

DETAIL DES SUJETS

- No 1.—Le Trésor inconnu (ou le Saint Cœur de Marie.)
 “ 2.—Itinéraire du Pèlerin (Conduite de l'âme par la Très
Ste. Vierge.)
 “ 3.—Le Passeport pour la sainte Cité (Imitation du divin
Enfant.)
 “ 4.—Vieille surprise toujours nouvelle, ou vérité de 6,000
ans qui presse les filles d'Eve de se faire Enfants de
Marie.

L'horloge Eucharistique (Avec cadran mobile) pour faciliter l'apostolat de la prière par l'union perpétuelle au saint sacrifice. Au moyen du cadran mobile, on trouve sur cette image (à toute heure du jour ou de la nuit en France) une contrée de la terre où il est 6 heures du matin, et où s'offre le saint sacrifice de la messe.

Gravure fine format in-18. Avec dentelle : En noir,
avec filet or..... \$1.00 doz.

L'horloge du Sacré-Cœur. Un mécanisme facile permet de changer le texte et donne pour chaque heure du jour une pensée pieuse.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle. En noir,
filet or..... \$1.00 doz.

Outrages et Réparations. (Tous les jours offensé !.. Tous les jours consolé !...) Sujet double avec texte.

Gravure fine, format in-12. Avec dentelle : En noir,
filet or, et rehaussé de couleur..... \$1.50 doz.

Mystère de la Communion de Noël. Un mécanisme très simple fait apparaître dans la sainte Hostie de Noël le divin Enfant, et changer en même temps le texte de l'image.

Gravure fine, format in-18. Avec dentelle : En noir,
filet or..... \$1.00 doz.



PHOTOGRAPHIES DITES MIGNONNETTES

Simple, prêtes à coller..... \$1.00 le cent.

PETITS LIVRES D'IMAGES

RECUEILS FORMÉS AVEC LES PLANCHES DECOUPURES

DONT ILS PORTENT LE NUMÉRO

Livre de la Série 300

Saints désirs. (Pl. 302.)	Ciel. (Pl. 311.)
Le divin Pilote (Pl. 303.)	Le Cœur malade aux yeux du divin Maître. (Pl. 312.)
Figures sensibles de la sainte communion. (Pl. 304.)	Le Cœur guéri par la foi au divin Maître. (Pl. 313.)
Le Ciel. (Pl. 305.)	Le Cœur vivant de la vie même du divin maître. (Pl. 314.)
Fruits de la dévotion à Marie (Pl. 306.)	Le petit Grain de blé dans la main de Dieu. (Pl. 315.)
Sainte semences et divine moisson. (Pl. 307.)	Sainte Amitié. (Pl. 316.)
La vigne selon le Cœur de Dieu (Pl. 310.)	La Nature, la Grâce et l'enfant de Marie. (Pl. 320.)
Moyens de transport pour le	

Cartonnés avec soin, couverture en toile gaufrée, titre et tranche dorés..... 40c. chaque.

Livres de la Série 900

Le divin Maître, les commençants. (Pl. 912.) 1re partie.	Demeure du divin Maître. (Pl. 932.)
Le divin Maître, les profitants. (Pl. 928.) 2e partie.	Confiance en Marie. (Pl. 934.)
Offices des Enfants de Marie. (Pl. 930.)	Miroir de la jeunesse. (Pl. 936.)
Vie cachée du Sauveur. (Pl. 931.)	Le saint Rosaire (Pl. 939.)
	Les Caractères du divin amour 1re partie (Pl. 942.) 2e partie (Pl. 943.)

Cartonnés avec soin, couverture en toile gaufrée, titre et tranche dorés..... 35c. chaque.

MEMENTO D'ORDINATION

Publication nouvelle

FORMAT IN-18

Style des anciens manuscrits

Les Ordres Mineurs		Le Diaconat
Le Sous-Diaconat.		La Prêtrise

La douzaine 60c.

Les souvenirs d'Ordination ont toujours fait l'ornement le plus précieux et le plus touchant d'un Bréviaire.—Ils sont encore un gage d'union sacerdotale entre condisciples ordonnés le même jour.—Enfin, ils peuvent être offerts utilement à des parents ou à des amis comme sujet d'instruction, d'édification, et surtout comme demande de prières.

Les Souvenirs que nous annonçons ici, répondent à ces trois besoins, sous trois formes différentes.

Images sujet emblématiques et figures.

Dentelle couleur	$2\frac{3}{4} \times 4$	la douzaine.....	30c.
"	$3 \times 4\frac{1}{2}$	"	40c.

Images deuil, sujet Crucifix avec la prière "O Bon et très doux Jésus."

Le cent..... \$2.00

Images deuil, sujets variés.

A..... \$1.50 \$2.00 \$2.50 et \$3.00 le cent.

IMAGES AVEC BORDURE EN DENTELLE

Chaque sujet est encadré dans une dentelle à jour ajustée à chacun.

Série 1,000

Sujet noir, $3 \times 4\frac{1}{2}$ la douzaine 40c.

Série 500-600

Sujet noir avec filet or, $3 \times 4\frac{1}{2}$ la douzaine..... 30c.

Serie 100Sujet noir, $2\frac{1}{2}$ x 4 la douzaine..... 20c.**Série 200**

Sujet noir, 2 x 3 la douzaine..... 13c.

CHROMOLITHOGRAPHIES EN DENTELLE

Feuilles de 136 sujets	@	15c. la feuille
“ 72 “	“	15c. “
“ 55 “	“	15c. “
“ 36 “	“	15c. “
“ 32, 45, 60, 80 sujets	“	30c. “
“ 32, 45, 60, 80 “	“	40c. “
“ 32, 42, 60, 100 “	“	50c. “
“ 42 sujets	“	60c. “
“ 42 “	“	75c. “

Dentelles blanches $2\frac{1}{2}$ x $3\frac{7}{8}$ la douzaine..... 15c.“ “ $2\frac{1}{2}$ x $4\frac{1}{2}$ “ 20c.**SOUVENIRS DE PREMIERE COMMUNION****Images avec dentelle à jour appropriée au sujet**

REPRÉSENTANT COMMUNIANTS GARÇON-FILLE

No 1351	Sujet noir, garçon	$2\frac{1}{2}$ x 4 la douzaine.	\$0.40
“ 1352	“ fille	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	0.40
“ 1355	Sujet noir avec pailletage garçon	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	1.25
“ 1356	“ fille	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	1.25
“ 1359	Sujet noir, garçon.	3 x $4\frac{1}{2}$ “	0.50
“ 1360	“ fille.	3 x $4\frac{1}{2}$ “	0.50

IMAGES AVEC DENTELLE A JOUR EN RELIEF ET HABILLEES

REPRÉSENTANT COMMUNIANTS GARÇON-FILLE

No 65	Dentelle blanche, garçon	$2\frac{1}{2}$ x 4 la douzaine	\$0.75
“ 65	“ fille	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	0.75
“ 50	“ dorée, garçon	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	1.50
“ 50	“ fille	$2\frac{1}{2}$ x 4 “	1.50
“ 21	“ blanche, garçon	3 x $4\frac{1}{2}$ “	1.00
“ 21	“ fille	3 x $4\frac{1}{2}$ “	1.00
“ 79	“ dorée, garçon	3 x 5 “	2.00
“ 79	“ fille	3 x 5 “	2.00
“ 96	Relief couleur, garçon	$4\frac{3}{4}$ x $6\frac{1}{2}$ chaque	0.50
“ 96	“ fille	$4\frac{3}{4}$ x $6\frac{1}{2}$ “	0.50

GRANDES ETUDES

Hauteur 26 pouces.	} Sujet noir, fond teinté,	chaque.	\$0.75	
			" rebaut, fond teinté,	1.25
			" couleur, fond ciel,	2.50
			" " " noir,	2.50
Largeur 21 "	}			

SUJETS RELIGIEUX

No	5 Mater Dolorosa.
"	6 Ecce Homo.
"	9 Léon XIII.
"	10 Jésus Rédempteur du monde.
"	16 Le Sacré Cœur de Jésus.
"	17 Le Saint Cœur de Marie.
"	18 Saint Augustin.
"	20 Saint Charles-Borromée.
"	21 Saint Jean, évangéliste.
"	22 Le patriarche St. Joseph.
"	23 Saint Antoine de Padoue.
"	25 L'Immaculée Conception.
"	26 Sainte Anne.
"	29 Sainte Catherine, martyre.
"	33 Saint Vincent de Paul.
"	35 Saint Louis de Gonzague.
"	37 Marie conçue sans péché.
"	39 Sainte Rose de Lima.
"	40 Sainte Catherine de Sienne.
"	41 Sainte Thérèse.
"	43 Saint Stanislas de Kostka.
"	44 N.-D. du Rosaire avec Saint Dominique.
"	45 Saint François d'Assise.
"	48 Saint Michel Archange.
"	53 Saint François Xavier.
"	54 Sainte Madeleine.
"	56 Ange Gardien.
"	57 Saint François Xavier.
"	58 Saint François d'Assise. (Vision des plaies.)
"	62 Saint Ignace de Loyola.
"	63 N.-D. du Mont-Carmel. (Ames du Purgatoire.)
"	66 Agonie de Jésus.
"	69 Rêve du Calvaire.
"	75 Jésus, Marie, Joseph.
"	92 Saint Roch.
"	93 Saint Joseph.
"	94 Jésus crucifié.
"	95 Saint Dominique.
"	99 Saint François de Sales.

- " 100 Sainte Cécile.
 " 103 Sainte Philomène.
 " 104 N.-D. de Lourdes. (Apparition.)
 " 105 Sacré Cœur de Jésus.
 " 106 Très Saint Cœur de Marie.
 " 109 Manifestation du Sacré Cœur.
 " 112 Sainte Marguerite.

PETITES ETUDES

Hauteur 20 pouces.	}	Sujet noir, fond teinté	chaque.	\$0.38
Largeur 14 "		" rehaut, fond teinté	"	0.75
		" couleur, fond ciel	"	1.50
		" " " noir	"	1.50

SUJETS RELIGIEUX

- No 1 L'Immaculée Conception.
 " 2 Jésus Rédempteur.
 " 3 Mater Dolorosa.
 " 4 Ecce Homo.
 " 5 Saint Antoine de Padoue.
 " 6 Le Patriarche Saint Joseph.
 " 9 Saint Louis de Gonzague.
 " 10 Saint Stanislas de Kostka.
 " 11 Marie conçue sans péché.
 " 13 Sacré Cœur de Jésus.
 " 14 Saint Cœur de Marie.
 " 17 Jésus, Marie, Joseph.
 " 20 N.-D. du Mont Carmel. (Avec les âmes.)
 " 24 Sainte Anne.
 " 25 Sainte Thérèse.
 " 30 N.-D. du Rosaire et Saint Dominique.
 " 35 L'Ange Gardien.
 " 37 Saint Joseph.
 " 38 N.-D. de Lourdes. (Apparition.)
 " 39 Saint François d'Assise.
 " 43 Sacré Cœur de Jésus.
 " 44 Très Saint Cœur de Marie.
 " 45 Manifestation du Sacré Cœur.
 " 48 Sainte Madeleine.
 " 49 N. S. P. le Pape Léon XIII.
 " 50 Saint François d'Assise (Vision des plaies.)